



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, **Jeudi 28 janvier 2016 à 18 heures** .

Fait à l'Hôtel de Ville, le 20 janvier 2016.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,

Les Bourgmestre et Échevins,

ADMINISTRATION GENERALE

- 1. Approbation des procès-verbaux du 07 décembre 2015 et 04 janvier 2016.**
- 2. Prestation de serment de Monsieur D. PARDO en qualité de membre du Collège.**

COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE ET AUTRES INFORMATIONS.

3. RATIFICATIONS DE FACTURES

Ratification facture : Réparation de la porte d'entrée de la piscine de Boussu - Facture 2015/233 du 02/12/2015 d'un montant de 586,25€TVAC

Ratification facture - Acceptation de la facture n°15537 du 09/11/2015 de la Ligue Francophone Belge de Sauvetage (60 € TVAC)

Service ordinaire - Acceptation de la facture n°4028081 du fournisseur Belfius Auto Lease d'un montant de 655,77€ TVAC

Service ordinaire Acceptation de la facture n° 470147258 du 27/11/2015 d'un montant de 625,98 € TVAC du fournisseur SA Schindler

Service Culture – Service ordinaire – Acceptation de la facture du 14/11/2015 d'un montant de 25,90€ de la SPRL Copy Print.

Service Travaux – Service ordinaire – Raccordement Forains pour la kermesse à bouboule – Acceptation de la facture n°15231808 du 18/09/2015 d'un montant de 973,69€ TVAC de la société ORES.

Service Travaux – Marché public de travaux – Construction d'un bloc vestiaires et cafétéria, rue de Binche à Hornu – Ratification des factures n°25100692 d'un montant de 77,44€ TVAC et n°15234092 d'un montant de 102,85€ TVAC.

Service Travaux – Service ordinaire - Acquisition de tosaïne pour les chauffages d'appoint – Acceptation de la facture n°20159220100214 du 30/07/2015 d'un montant de 337,50 TVAC de la société HUBO

4. COMMUNICATIONS DE LA TUTELLE

Budget communal pou l'exercice 2016

Le délai imparti pour statuer sur le budget de la commune de Boussu pour l'exercice 2016 voté en séance du Conseil Communal , en date du 07 décembre 2015 est prorogé jusqu'au 01 février 2016.

La délibération du 09 novembre 2015 par laquelle le Conseil Communal établit pour les exercices 2016 à 2019, le taux des centimes additionnels au précompte immobilier (2.600 centimes additionnels) n'appelle aucune mesure de tutelle et qu'elle est donc devenue pleinement exécutoire.

La délibération du 09 novembre 2015 par laquelle le Conseil Communal établit pour les exercices 2016 à 2019, le taux des centimes additionnels à l'impôt des personnes physiques (8,5 %) n'appelle aucune mesure de tutelle et qu'elle est donc devenue pleinement exécutoire.

DIRECTION FINANCIERE

5. Zone de Secours Hainaut-Centre

a) Budget 2016, arrêt de la dotation communale

b) Accord quant aux pourcentages échelonnés de 2017 à 2020 qui correspondra à la proportion relative de la dotation communale dans le total des dotations communales.

6. Application d'un second douzième provisoire - budget 2016.

MARCHES PUBLICS

7. Service Ordinaire
Fourniture de service de télécommunication (mobile, fixe et liaisons de données) pour la commune et le CPAS de Boussu
Approbation des conditions et du mode de passation du marché - CSCH n°MPH/2015/06.
8. Service ordinaire
Fourniture de revêtements de sol souple
Approbation des conditions et du mode de passation du marché – CSCH n°MPH/2016/01.
9. Service ordinaire - MPH 2015/03
Marché public de service – Entretien des systèmes de détection incendie
Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché.
10. Service extraordinaire – n° de projet 20140021.2014
Marché public de travaux - Remplacement du système de chauffage – ESC – Ventilation du Hall des sports d'Hornu
MODIFICATION UNILATERALE DU MARCHÉ – AVENANT TC 438 IIIB
11. Service extraordinaire – N° de projet 20160009
Marché public de fournitures – Acquisition d'un tracteur tondeuse pour le service Environnement/Plantation
Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché
12. Service extraordinaire – n° de projet 344 410 17 (Régie Foncière)
Marché public de travaux – Reconstruction de 5 habitations à la Place Verte à Hornu – Raccordement au réseau d'eau de ville
APPROBATION DE L'OFFRE ÉTABLIE PAR LA SWDE

TRAVAUX - MOBILITE

13. Proposition de dénomination de rue – Décision de principe “Quartier d'Apt” à Hornu.
14. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement pour personne handicapée PMR Rue Sainte-Victoire 53 à 7301 Hornu.
15. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement pour personne handicapée PMR Pavé du XVIIIème du Buisson 48 à 76301 Hornu.

- 16.** Règlement complémentaire sur le roulage – Rue du Tour – Création de zones d'évitement striées pour éviter la vitesse excessive des véhicules et notamment des bus.
- 17.** Règlement complémentaire sur le roulage – Modification du stationnement dans la rue Adolphe Mahieu.
- 18.** Règlement complémentaire sur le roulage – Modification du stationnement dans le rue de Binche
- Abrogation de l'interdiction de stationner entre le n°500 et 468
- Interdiction de stationner entre l'opposé du n°464 et l'opposé du n°500
- 19.** Règlement complémentaire sur le roulage – Interdiction pour les véhicules dont la masse maximale excède les 2t à la rue de Dour entre les n°412 et 422.

SPORTS

- 20.** 8è opération Je Cours Pour Ma Forme – Session PRINTEMPS 2016.

PLAN DE COHESION SOCIALE - AFFAIRES SOCIALES

- 21.** Conseil consultatif communal - modification du Règlement d'ordre intérieur

HUIS CLOS